

## **Mesures de sécurité applicables en temps de paix pour l'exécution des tirs de l'Artillerie Sol-Sol et des tirs de tous matériels sur objectifs aériens**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Mesures de sécurité applicables en temps de paix pour l'exécution des tirs de l'Artillerie Sol-Sol et des tirs de tous matériels sur objectifs aériens : Approuvé le 20 Sept. 1968 sous le n° 14864/DTAI/EG : (TTA 208)

Adresse bibliographique : Paris : A.I.A., 1969

Description matérielle : 1 vol. (54 p.) ; 21 cm

Note sur la provenance : Division des archives intermédiaires de la Gendarmerie - Le Blanc. Don. 2018

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément : Annule et remplace : les TTA 208 "éd. 1953" et 212 "éd. 1955", la 2° partie du TTA 214 "éd. 1964"

Sujet(s) : TTA 208